

Rapport annuel 2016-2017

La commission est composée de MM. Marco Ender, SG, secrétaire, - Joël Bader, FR, vice-président, - Samuel Brunner, OFAG, - Samuel Brunner, LU, - Peter Brügger, SO, - Hans-Peter Caduff, GR, - Wilfried Kägi, ZH, - Philippe Rossy, VD, - Herbert Stürmlin, SZ, membres, et du soussigné à la présidence.

Depuis notre dernier rapport d'activité de juin 2016, la commission s'est réunie en octobre 2016 pour traiter des thèmes suivants :

- La **réorganisation de suissemelio – Kolas** en ressort de compétence sous la responsabilité du président de suissemelio, M. Joël Bader ;
- L'amélioration de l'**information** par le biais du site internet suissemelio.ch ;
- L'avancement des travaux du **Groupe travail gestion performante des exploitations** qui s'engage pour la mise en œuvre de critères pour l'analyse des résultats comptables des exploitations et du risque des aides à l'investissement dans l'agriculture ;
- La nouvelle révision du guide sur l'estimation de la **valeur de rendement agricole** qui devrait être appliquée dès 2018 ;
- Les **fonds propres** nécessaires lors de l'octroi de nouveaux crédits d'investissement pour les mesures individuelles sur la base du modèle du canton de St-Gall ;
- La nécessité de s'assurer **des baux à ferme à long terme** lors du soutien à l'investissement pour les mesures individuelles et collectives ;
- L'abandon du projet d'ordonnance relative aux liquidités dans le cadre de la **crise laitière** ;
- La prochaine mise en œuvre auprès des cantons du programme **MAPISPlus** ;
- Le mandat d'étude de l'OFAG concernant le respect de la **neutralité concurrentielle** de l'agriculture à l'égard de l'artisanat ;
- Les travaux de l'OFAG dans le domaine de la production de **poissons d'aquaculture** comme branche innovatrice dans l'agriculture suite à la motion Andreas Aebi ;
- Le projet de l'OFAG pour favoriser la **collaboration interentreprises** ;
- L'information de l'OFAG relative à la motion Erich von Siebenthal qui tend à « **ne pas défavoriser les étables à stabulation entravée** » ;
- la **simplification administrative de la LDFR** en suspens suite au postulat Vogler ;
- Les disponibilités financières sur le **budget 2016** en faveur des améliorations structurelles avec le **budget 2017** ainsi que le **programme 2018-2021** ;
- L'initiative de l'Union suisse des paysans pour la « **sécurité alimentaire** » ;

En février 2017, les membres de la commission ont travaillé sur:

- L'importance de définir d'un **commun accord entre l'OFAG et suissemelio** les critères pour **mesurer la rentabilité** des exploitations agricoles. Le groupe de travail management du risque et gestion performante des exploitations va proposer une solution optimale en relation avec l'analyse de risque sur les crédits. Les membres de la commission sont conscients qu'il faut soutenir des investissements rentables tout en développant un système simple et pratique ;
- La prise de position sur le **train d'ordonnances 2017** : la commission demande de ne pas accepter, pour l'essentiel, les nouvelles propositions relatives aux exigences

supplémentaires en matière de formation professionnelle. Elle demande que les nouveaux fonds propres ainsi que le mode de calcul de la charge supportable soient mieux définis avant d'être ancré dans l'ordonnance du Conseil fédéral. La commission accepte enfin les nouvelles compétences en faveur des cantons et la simplification administrative ;

- La commission s'engage régulièrement pour soutenir les budgets en faveur des améliorations de structurelles dans l'agriculture. Elle demande aussi régulièrement de **revoir les forfaits à la hausse pour les constructions rurales** afin d'atténuer l'augmentation des coûts dans la construction. Il semble que l'appel est en partie entendu dans les modifications prévues dans le paquet 2017. Ceci devrait permettre d'utiliser les budgets contributions conformément aux montants prévus ;
- L'organisation de **la journée d'étude à Olten** avec notamment la présentation et les réflexions sur la définition de la gestion performante de l'exploitation par l'OFAG et les investissements dans les constructions rurales pour vaches laitières par Agroscope.

Nous remercions M. Samuel Brunner de l'OFAG pour les précieuses informations qu'il apporte et sa bonne compréhension dans les échanges avec les délégués des cantons.

Juin 2017

Pour la commission

René Gex-Fabry